



AP/Carte-J (2019) PV 42
Diffusion restreinte

Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la carte jeunes

42^e réunion du Conseil de coordination

Lundi 18 mars 2019

18 h 30 – 20 h

**Centre européen de la jeunesse, Budapest
Salle de réunion plénière**

RAPPORT

1. Accueil des participants et ouverture de la réunion

Le président sortant, Menelaos Menelaou (Chypre), ouvre la réunion et invite le Conseil de coordination à procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence du Conseil pour l'année 2019.

2. Élection à la présidence (EYCA) et à la vice-présidence (CDEJ) pour l'année 2019

Pour l'année 2019, en application de la Résolution ResAP(2003)1 instituant l'Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la carte jeunes, la fonction de président(e) doit être occupée par une personne représentant l'EYCA et la fonction de vice-président(e) par une personne représentant un État.

Le Conseil de coordination élit donc M. Jose SOUSA, vice-président de l'EYCA, à la présidence du Conseil de coordination et M. Menelaos Menelaou (Chypre) à la vice-présidence pour 2019. Le président propose un tour de table pour présenter les participants à la réunion. La liste des participants figure à l'annexe I.

3. Adoption de l'ordre du jour

AP/Carte-J(2019)OJ42

Le Conseil de coordination adopte l'ordre du jour de sa 42^e réunion tel qu'il figure dans le document AP/Carte-J(2019)OJ42.

4. Adoption du rapport de la 41^e réunion du Conseil de coordination

AP/Carte-J (2018)PV41

Le Conseil de coordination adopte le rapport de sa 41^e réunion tel qu'il figure dans le document AP/Carte-J (2018)PV41.

5. Mise en œuvre du programme d'activités

2018 : *AP/Carte-J(2017)3 ; Rapport sur le séminaire « La fuite des cerveaux – l'afflux des cerveaux »* <https://rm.coe.int/2018-pa-seminar-report-zagreb-pdf/16809205a4>

2019 : *AP/Carte-J(2018)1 ; Projet de programme du séminaire « Travail de jeunesse et communautés durables : le rôle de la Carte jeunes européenne dans l'offre de services liés à la carte jeunes »* <https://www.coe.int/fr/web/youth/-/youth-work-and-sustainable-communities-the-role-of-the-european-youth-card-in-delivering-youth-work-servic-1>

Le Secrétariat et le directeur de l'EYCA informent le Conseil de l'évolution de la mise en œuvre du programme d'activités 2018 depuis sa dernière réunion (18 octobre 2018), avec notamment la tenue du séminaire intitulé « La fuite des cerveaux – l'afflux des cerveaux » (28-30 octobre, Zagreb), organisé dans le cadre de la Présidence croate. Le lien vers le rapport figure parmi les documents de référence.

Le directeur de l'EYCA insiste sur le fait que l'effet multiplicateur des événements dépasse largement le nombre de participants enregistrés, en particulier en ce qui concerne les jeunes. Au Monténégro, par exemple, la cérémonie d'inauguration de la carte jeunes au niveau national a été organisée en même temps que le séminaire de l'Accord partiel, ce qui a donné à celui-ci une plus grande visibilité, y compris auprès des autorités nationales.

Pour ce qui est du budget consacré au programme d'activités 2018, il s'élève à 71 000 €, la dotation octroyée par le Conseil de l'Europe se montant à 45 000 €.

La présentation du directeur de l'EYCA est reproduite à l'annexe II.

En ce qui concerne le programme d'activités 2019, le directeur de l'EYCA souligne en particulier le prochain séminaire organisé du 5 au 7 mai 2019 à Helsinki (Finlande) sur le thème « Travail de jeunesse et communautés durables : le rôle de la Carte jeunes européenne dans l'offre de services liés à la carte jeunes », dans le prolongement des activités de la Présidence finlandaise du Comité des Ministres – le séminaire sur « Les parcours de formation des travailleurs de jeunesse » (20-22 février 2019, Helsinki).

6. Développements récents et perspectives concernant l'EYCA – présentation orale

Le directeur de l'EYCA fait une présentation orale concernant les principaux développements récents et les perspectives concernant l'EYCA, à savoir : la préparation de la prochaine assemblée générale de l'EYCA, qui aura lieu les 7 et 8 juin 2019 à Ljubljana (Slovénie) ; l'avancement de la sélection des lauréats pour l'édition 2019 des Prix du volontariat Erasmus+ ; le concours d'écriture pour les jeunes sur le thème « Mon pays, notre monde en 2030 » ; la campagne de l'EYCA pour la mobilisation des jeunes en vue des élections européennes 2019 et le début des travaux du panel de jeunes de l'EYCA. En octobre 2018, le gouvernement régional de la région du Latium a adhéré à l'EYCA et l'Agence nationale de Macédoine du Nord est en passe de devenir membre également.

7. Tour de table sur les développements récents concernant les politiques nationales de jeunesse dans le domaine de la mobilité des jeunes et/ou des systèmes de carte jeunes

Ce point donne aux membres du Conseil l'occasion d'échanger des informations à jour sur l'élaboration des politiques de jeunesse dans le domaine de la mobilité des jeunes et/ou des systèmes de carte jeunes au niveau national. Dans ce cadre, le représentant de l'Institut espagnol de la jeunesse indique au Conseil que les autorités espagnoles sont déterminées à adhérer à nouveau à l'Accord partiel dans un avenir proche.

8. Discussion préliminaire sur les propositions/souhaits des États membres pour le programme d'activités 2020

Lors de sa dernière réunion (15 octobre 2018), le Conseil de coordination a examiné la proposition formulée par le représentant du Conseil consultatif pour la jeunesse (CCJ), appuyée par plusieurs États membres, d'élargir le champ d'application des travaux de l'Accord partiel (méthodologie élargie) et d'associer les séminaires aux questions de mobilité de façon plus explicite. Il a été décidé qu'en 2019, il sera demandé aux États membres et aux organisations membres de l'EYCA de faire part de leurs souhaits concernant le type d'activités à mener et les thèmes à définir pour le programme d'activités 2020. Un programme d'activités sera ensuite mis au point en tenant compte du budget de l'Accord partiel.

Les représentants de Malte et de la Slovaquie déclarent que les activités de l'Accord partiel ont connu une nette amélioration depuis plusieurs années. Cette évolution pourrait servir de base à la diversification des méthodes de travail de l'Accord partiel qui permettrait, par exemple, de déterminer comment les jeunes peuvent être davantage sensibilisés à la mobilité et comment améliorer la mobilité des jeunes grâce à la carte jeunes (Qu'est-ce qui motive les jeunes à s'engager dans un projet de mobilité ? Que pensent-ils de la carte jeunes ?, etc.). La campagne visant à accroître la mobilité (en ligne, par exemple) pourrait être utile à cet égard ; plusieurs pays pourraient s'associer pour financer une campagne de ce type et ainsi la concrétiser.

Le représentant de Chypre fait valoir que non seulement les jeunes doivent être informés de l'existence de la carte jeunes et des services qui y sont associés, mais les entreprises aussi ; il existe un grand nombre de cartes différentes (cartes bancaires, cartes universitaires, cartes de magasin, etc.) et la caractéristique distinctive de la carte jeunes, le facteur de mobilité, doit donc être mieux exploitée.

Il pourrait être profitable d'organiser des formations de formateurs pour examiner les questions de mobilité des jeunes et de cartes jeunes, mais cela demande une réflexion plus approfondie.

S'agissant des thèmes des futurs séminaires ou activités, sont mentionnés l'apprentissage interculturel, les sports, la prévention des abus sexuels et les questions de santé mentale. Le directeur de l'EYCA suggère d'envoyer quelques questions aux États membres de l'Accord partiel pour leur donner davantage d'occasions d'évoquer des sujets qui sont importants pour l'élaboration de politiques de jeunesse dans leur pays. Il propose en outre d'examiner plus en profondeur la manière de faire participer les jeunes à ces réflexions.

9. Questions diverses

Aucune.

10. Date et lieu de la prochaine réunion¹

¹ Dans le cadre des réunions des organes statutaires du secteur jeunesse organisées à Strasbourg en octobre 2019.

ANNEXE I

Liste de participants

Représentants gouvernementaux / Governmental representatives

ANDORRA / ANDORRE

Mr Agustí PIFARRÉ
Coordinateur des politiques de Jeunesse et du Volontariat
Govern d'Andorra (Departament de Joventut i Voluntariat)

Apologised for absence/ Excusé

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Rustam ABDULLAYEV
Leading advisor
Ministry of Youth and Sport

CROATIA / CROATIE

Ms Lana BUDROVAC
Senior expert advisor
Department for youth
Ministry for demography, family, youth and social policy

CYPRUS / CHYPRE

Mr Menelaos MENELAOU
Executive Secretary
Youth Board of Cyprus

HUNGARY/HONGRIE

Ms Enikő VÉGVÁRI
Youth Policy Officer
General Youth Department
State Secretariat for Family and Youth Affairs
Ministry of Human Capacities

MONTENEGRO

Mr Nenad KOPRIVICA
Director General of the Youth Directorate
Ministry of Youth and Sport

SERBIA / SERBIE

Mr Novak UŠĆUMLIĆ,
Head of the Group for IPA projects and International Funds
Sector for International Cooperation and European Integration
Ministry of Youth and Sports

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Zorko ŠKVOR
Undersecretary
Office of Youth,
Ministry of Education, Science and Sport

Représentants de l'Association européenne de la Carte jeunes / Representatives of the European Youth Card Association (EYCA)

Mr Jose SOUSA
EYCA Vice president

Mr Manel SANCHEZ
Director European Youth Card Association (EYCA)

Mr Jarkko LEHIKONEN
Director of the European Youth Card in Finland

Mr Istvan KARASZ
The European Youth Card Association

Mr Octavio MARTÍNEZ RODRÍGUEZ
Deputy Director of Internal and External Coordination
Spanish Institute for Youth

Représentante du Conseil consultation sur la jeunesse / Representative of the Advisory Council on Youth (CCJ)

Ms Neringa TUMENAITE
UNITED for Intercultural Action

Direction de la participation démocratique, Service jeunesse / Directorate of Democratic Participation, Youth Department

Ms Natalja TURENNE, Administrator, Responsible for the Partial Agreement on Youth Mobility through the Youth Card

ANNEXE II



CDEJ March 2019.pdf